



PIC F - Pédagogie Initiale Commune de Formateur

4 jours 28,00 heures

Programme de formation

Public visé

Cet enseignement s'adresse à toute personne qui souhaite avoir une activité de formation professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile et envisage de participer à la formation de "PAE Formateur PSC ou Formateur PS.

Pré-requis

Être majeur.

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant aura acquis les compétences nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé. Les moyens et la méthode mise en œuvre s'appuie sur un référentiel interne de formation et un référentiel interne de certification dont des ressources pédagogiques internes et externes.

Description / Contenu

Références réglementaires:

Arrêté du 08 août 2012 modifié par l'arrêté du 02 juillet 2020 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "pédagogie initiale et commune de formateur".

Contenu: (40% théorique / 60% pratique)

La formation a pour principal objectif de donner aux apprenants les savoirs, les savoir-faire et les savoirs comportementaux nécessaires pour leur permettre dans le futur de mobiliser les compétences acquises afin de participer à l'emploi de formateur.

La formation est organisée sous la responsabilité de l'A.N.P.S qui en détermine les modalités pratiques de mise en œuvre.

Les apprenants, à l'issue de l'intégralité de la formation, auront acquis les capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé à partir d'un référentiel interne de formation et de certification et en utilisant des ressources pédagogiques internes et externes.

Cette formation se compose de différentes parties permettant à l'apprenant l'acquisition des compétences suivantes :

- Evaluer le niveau de connaissances acquises et restant à acquérir ;
- Apporter des connaissances structurées ;
- Organiser l'apprentissage des apprenants ;
- Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité ;
- Placer les apprenants dans une situation de travail de groupe ;
- Suivre un référentiel interne de formation (RIF) et adapter les activités si nécessaire ;
- Evaluer les apprenants en utilisant différents outils ;
- S'auto-évaluer dans son rôle de formateur ;
- Etablir une communication dans le cadre de la formation ;
- Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies ;

UDPS 07 : 60 rue de la Chapelle de Lucquet, 07130 TOULAUD France

Tél : 0782294323 – Email : udps.ardeche07@gmail.com - SIRET : 52202218500030

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070080107 auprès du préfet de Auvergne Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



- Gérer la mise en place d'une formation ;
- Positionner le groupe en situation d'apprentissage ;
- Gérer les comportements et les différentes attitudes au sein du groupe ;
- Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation de l'acquisition de ces compétences est effectuée par l'équipe pédagogique, lors de la formation. Les modalités d'évaluation s'appuient sur des modalités connues de l'apprenant et conformes au présent référentiel interne de certification.

A l'issue de la formation, les participants se verront délivrer une attestation de formation.

Informations sur l'accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Précisez votre situation lors de l'inscription afin que nous puissions trouver des solutions pour que la formation se déroule au mieux.

Si nous sommes dans l'impossibilité de répondre à votre besoin en termes de formation au sein de notre établissement, merci de contacter l'établissement AGEFIPH aux 0 800 11 10 09 qui est spécialisé dans l'insertion des personnes handicapées.